



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU GRAND PROJET FERROVIAIRE
DU SUD-OUEST

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 8 février 2022

LGV Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax: le plan de financement finalisé adressé aux collectivités par le préfet coordonnateur

Il devra être signé par les collectivités locales d'ici au 15 février.

Étienne Guyot, Préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur des lignes à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax, le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO), vient d'adresser aux collectivités territoriales pour signature, le plan de financement du GPSO entre l'État, SNCF Réseau et 24 collectivités territoriales d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine.

Le plan de financement signé est une condition nécessaire pour créer l'établissement public local (EPL) qui recueillera la contribution financière de la part des collectivités (40%) et qui pourra également accomplir des missions d'ingénierie territoriale. Au regard du calendrier fixé par la Loi d'Orientation des Mobilités pour sa création, il appartient désormais aux Présidents des collectivités territoriales concernés de signer ce plan et de le retourner à la préfecture de la région Occitanie avant le 15 février .

L'avance consentie par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 225,6 millions d'euros (nets de fiscalité) doit être saluée

Au-delà des 710,3 M€ nets sur lesquels elle s'était engagée par délibération du 13 décembre 2021, la Région Nouvelle-Aquitaine a voté, ce 7 février, une avance de 225,6 M€ qui porte sa participation globale à 1 105,9 M€ nets, en intégrant une contribution indirecte du conseil départemental de la Gironde (170 M€ nets).

Pour faciliter cette avance, la part supplémentaire revenant aux collectivités locales de Nouvelle-Aquitaine, dérogée par les surplus de fiscalité, de fonds européens et de recettes de péage de la ligne, sera fléchée prioritairement en faveur de la Région Nouvelle-Aquitaine, et ce, suivant un engagement commun entre l'État et la Région Occitanie.

Cette nouvelle délibération répond donc à l'absence, à ce jour, de participation au plan de financement de trois collectivités territoriales, dont les habitants sont pourtant particulièrement concernés par les deux LGV. Dès lors, la Région Nouvelle-Aquitaine est fondée à rechercher, avec l'appui actif de l'État, la participation de collectivités non encore signataires.

Il importe également de saluer l'entrée dans le tour de table de la Communauté de Communes de Marenne-Adour-Cote-Sud.

Étienne Guyot « *tient à saluer la qualité du partenariat État-Collectivités tout au long de ces six derniers mois et l'effort remarquable de mobilisation, dans des délais record, de la quasi-totalité des collectivités locales sous l'impulsion des deux Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Je remercie vivement chacune des collectivités qui s'engage ainsi en faveur de l'avenir grâce à ce projet de vie quotidienne, de développement et de désenclavement du Grand Sud-Ouest qui permettra des déplacements très rapides, sûrs et décarbonés au profit de tous nos concitoyens* ».

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)